



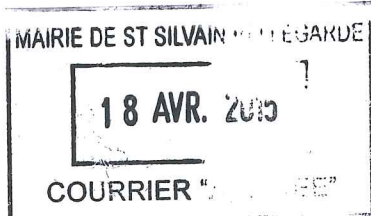
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CREUSE

**Direction Départementale des
Territoires**

Service Economie Agricole
Bureau Installations, Modernisation, et
Agriculture Durable
Affaire suivie par :
Sabine CHICON
Tél : 05 55 61 20 54
sabine.chicon@creuse.gouv.fr

Objet : Autorisation d'exploiter
N° dossier : 23 15 080
Date d'enregistrement : 13/04/15



Guéret, le 13 avril 2015

Le Préfet de la Creuse

à

**Monsieur le Maire
23190 ST SYLVAIN BELLEGARDE**

Monsieur le Maire,

Un dossier de demande d'autorisation préalable d'exploiter a été déposé dans mes services, pour la reprise des terres suivantes :

DEMANDEUR	COMMUNE (S)	SURFACE	REFERENCES	PROPRIETAIRE(S)
GAEC MOURLON Malleret 23190 BELLEGARDE EN MARCHE	CHAMPAGNAT	9 ha 63	Section BL : 19-20-21-22-23-133 Section BM : 39 Section BK : 24	RAVEL André
	LUPERSAT	50 ha 01	Section BT : 1-2-3-5-6-7-15-19-21-22-26- 27-29-30-73-74-75-78-80-84-92-96-98- 101	
	ST SYLVAIN BELLEGARDE	12 ha 31	Section AB : 149 Section AC : 1-8-9-11	
		71 ha 95		


Pour me permettre d'instruire la demande d'autorisation préalable d'exploiter en vue de la présenter éventuellement à la prochaine Commission Départementale d'Orientation de l'Agriculture, je vous prie de bien vouloir faire procéder à l'affichage de ces informations dans votre mairie **pour une durée de 3 mois**.

Cette publicité est effectuée pour permettre aux autres exploitants de votre commune d'être informés de la libération de ces terres agricoles.

Dans le cas où des candidats seraient intéressés, ils peuvent déposer un dossier de candidature auprès de mon service dans un délai de 3 mois à compter de la date d'enregistrement figurant sur ce courrier.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

**Pour le Directeur départemental,
Le Chef du Service Economie Agricole,**


Christophe BROU